

PROFS EN NÉGO

RAPPORT DE TABLE – NÉGOCIATION SECTORIELLE 2023

Volume 1, Numéro 1, Séance du 21 octobre 2022

Le coup d'envoi de la négociation sectorielle 2023 est donné !

Le vendredi 21 octobre 2022 au matin, le comité de négociation de l'Alliance des syndicats des professeures et professeurs de cégep (ASPPC) rencontrait pour la première fois ses vis-à-vis du Comité patronal de négociation des collègues (CPNC) pour leur présenter le cahier de dépôt syndical initial.

Rappelons que l'ASSPC, qui réunit l'ensemble des syndicats de personnel enseignant des cégeps publics membres de la FEC-CSQ et de la FNEEQ-CSN, fut officiellement lancée le 19 août dernier à l'occasion de la tenue de sa première instance commune des délégués.

C'est avec beaucoup de fierté que les membres du comité de négociation issus des deux fédérations alliées ont déposé, au nom de « l'ensemble des profs de cégep de l'Univers », comme nous nous sommes plu à le signifier à la partie patronale, le document faisant état des grandes problématiques auxquelles nous souhaiterons collectivement apporter des solutions au cours de la ronde de négociation qui s'amorce. Les différentes étapes et formules de consultation en amont de ce dépôt ont été exposées de manière à bien mettre en exergue la construction collective de longue haleine dont le document déposé est le fruit.

La rencontre, d'une durée d'une heure et demie, s'est tenue dans les bureaux du CPNC à Montréal. Elle a débuté par une présentation de chacun des membres des deux comités. Il fut noté le changement de composition du CPNC avec l'ajout d'une personne représentant le Bureau de négociation gouvernemental (BNG). Celle-ci est mandatée par le Secrétariat du conseil du Trésor, nous a-t-on dit, pour offrir une meilleure coordination nationale des négociations du secteur public. Cette personne est membre à part entière de l'équipe patronale de négociation à la table sectorielle.

Après avoir situé le modèle de ce premier dépôt « par problématiques », puis tracé les grands paramètres à l'intérieur desquels nous inscrivons cette nouvelle ronde de négociation,

quelques membres du comité de négociation ont par la suite exposé les différentes problématiques issues du cahier de dépôt et regroupées autour de six thématiques, soit 1) précarité et insertion professionnelle; 2) tâche, ressources et réussite étudiante; 3) enseignement à distance, formation continue et pérennité du modèle collégial; 4) collégialité, expertise enseignante et vitalité des programmes; 5) organisation et relations de travail; et 6) échelle de traitement et autres enjeux de rémunération.

Après un bref caucus, la partie patronale a posé une seule question d'ordre technique et a indiqué qu'elle prendrait le temps de lire avec attention l'ensemble du cahier avant d'y aller de questions sur le fond. La partie syndicale s'est dite disposée à revenir à la table de négociation avant même le dépôt patronal si des questions surgissaient d'ici là et que des éclaircissements s'avéraient nécessaires.

La porte-parole patronale n'a pas souhaité s'avancer sur un possible moment de dépôt du cahier du CPNC, préférant s'en tenir prudemment à indiquer que nous serions appelés pour le recevoir « avant Noël », ce qui ne constitue d'aucune manière une indication puisque la *Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic* prévoit déjà que la partie patronale dispose d'un maximum de 60 jours pour répondre aux demandes de la partie syndicale.

En guise de conclusion à la rencontre, les co-porte-paroles syndicales ont tenu à mettre de l'avant quelques propositions de fonctionnement de la table de négociation ASPPC-CPNC visant à tenir compte des enjeux démocratiques qui sont les nôtres et des préoccupations syndicales pour la conciliation famille-travail et vie personnelle, par exemple en alternant les lieux de discussion entre les locaux patronaux et syndicaux.

Notons en terminant que cette première rencontre s'est déroulée dans un climat d'écoute et que le ton des échanges fut tout à fait courtois.

Demandes discutées :

Pour la partie syndicale (FEC-FNEEQ) :

Présentation du dépôt initial

Pour la partie patronale (CPNC) :

Étaient présent.es à la séance :

Pour la partie syndicale (FEC-FNEEQ) :

- 1) Nadine Bédard-St-Pierre, co-porte-parole
- 2) Frédéric Clermont – FNEEQ-CSN
- 3) Josée Déziel – FNEEQ-CSN
- 4) Paul-Émile Houle – FEC-CSQ
- 5) Julien Lacombe – FEC-CSQ
- 6) Philip Lagogiannis – FNEEQ-CSN
- 7) Julien Lapan – FNEEQ-CSN
- 8) Anna-Belle Marcotte – co-porte-parole
- 9) Héloïse Moysan-Lapointe – FNEEQ-CSN
- 10) Rachel Sarrasin – FEC-CSQ

Pour la partie patronale (CPNC) :

- 1) Renée Boisclair – MES
- 2) Diane Brien – Fédération des cégeps
- 3) Élise Gagnon, porte-parole
- 4) Mireille Godard-Dubois – BNG
- 5) Nancy Perron – MES

Prochaine séance(s) prévue(s) :

À déterminer

